



TEXTE n° 762
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

20 janvier 2022

PROPOSITION DE LOI

visant à réformer la fiscalité des droits de succession et de donation :
protéger les classes moyennes et populaires,
et mieux redistribuer les richesses.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 20 janvier 2022.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 3409 rect. et 3874.

ISBN 978-2-11-169022-6



ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale